

Réseaux de l'avenir : Néode, mode d'emploi (résumé de la communication de Pierre-Olivier Chave)

Autor(en): **Bacon, Nicolas / Chave, Pierre-Oliver**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **62 (2004)**

Heft 3: **Employabilité des cadres seniors : trop vieux ou trop expérimenté ; Quels besoins en formation dans les entreprises microtechniques**

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-141540>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

RÉSEAUX DE L'AVENIR

NÉODE, MODE D'EMPLOI

*Résumé de la communication de Pierre-Olivier CHAVE
Président de NEODE, Parc scientifique et technologique Neuchâtel SA
par Nicolas BACON, étudiant, HEG ARC-Neuchâtel*

Cet article résume la seconde intervention de Monsieur P.-O. Chave au Club 44 à la Chaux-de-Fonds, le 18 novembre 2003^{*}. Le président du parc technologique NÉODE s'attache à présenter ledit parc dont l'ambition est de devenir le technopôle suisse des microtechniques.

La structure de Néode s'inscrit dans la valorisation de la recherche, opération complexe, allant de l'innovation à l'exploitation, à faible taux de réussite : 10 à 15 %. Si l'invention constitue la base, il faut un bon produit au bon moment (d'où l'importance de l'aspect temps), sur le bon marché, intégré à un business plan valable. Et il faut aussi diverses compétences : vente, gestion, organisation, finance et stratégie. Celles-ci réunies, on peut penser aux moyens techniques de développement, aux surfaces de travail, ainsi qu'aux moyens financiers.

La structure que représente Néode possède des moyens, en l'occurrence les divers instituts, centres et écoles polytechniques et spécialisées qui constituent son environnement, avec le double-objectif : favoriser et coacher tout démarrage, et mettre à la disposition du tissu industriel de la région un outil de recherche appliquée dont les PME, qui ne peuvent pas toujours disposer des structures de R&D, peuvent bénéficier. Autrement dit, favoriser et coacher tout démarrage, et renforcer et diversifier le tissu économique et donc favoriser la création d'emploi.

L'importance d'une telle structure est due à la disparition d'activités à faible et moyenne valeur ajoutée emportées par la mondialisation.

La structure de Néode est celle d'une société anonyme dotée d'un conseil d'administration de 5 membres et animée par un coach directeur.

Les moyens financiers sont assurés par l'Etat de Neuchâtel, à hauteur de 1.5 millions de francs, ainsi que par la Confédération pour un autre million.

Néode, mode d'emploi. Il existe plusieurs phases que l'on peut résumer ainsi : une période d'incubation de quatre à six mois, suivi de la constitution d'un «Business Model», et l'assurance d'un environnement et d'un coaching. La création de la société effectuée, on passe au financement selon diverses modalités (prêts sans intérêts par exemple). Finalement autoporteuse, l'entreprise quitte le parc.

* cf. résumé de la première intervention, pages 60-61